



Lettre ouverte du personnel de Novancia

Lors de l'AG du personnel de Novancia, organisée par FO jeudi 13 octobre 2016, nous, personnel de NOVANCIA, avons rédigé cette lettre :

Suite à l'AG des Elus du 7 juillet 2016, la CCI Paris ÎdF a pris la décision de supprimer l'école NOVANCIA de son portefeuille de formations.

Pourtant les formations en 'middle management' sont recherchées par les entreprises de la région Paris Ile de France qui n'ont pas seulement besoin de cadres dirigeants internationaux.

Pour rappel, la Région ÎdF a participé au financement de la rénovation du bâtiment de l'école NOVANCIA pour former des apprentis.

Où est le respect des engagements de l'époque?

Cette disparition qui s'effectuera progressivement sera définitive à l'été 2019.

Près de 150 agents (enseignants et administratifs) sont touchés par cette décision.

A ce jour la politique de reclassement est menée dans la plus grande confusion et opacité.

Cinquante administratifs sur une centaine ont été informés par courrier remis en main propre et à signer immédiatement, parfois dans le couloir, de leur rattachement à l'ESCP dès le 1^{er} janvier 2017.

Comment cela a-t-il été décidé, alors que des agents travaillant pour le Bachelor n'ont pas été rattaché à l'ESCP?

Nous dénonçons des choix arbitraires.

Aujourd'hui une centaine d'agents sont exclus de ce qui est qualifié de « **rapprochement** » par la direction et sont dans l'incertitude de leur avenir.

Concernant le corps enseignant, la Direction joue aussi la division :

Pour la trentaine d'enseignants-chercheurs, seuls 20 postes seront proposés par l'ESCP dans un premier temps. Ils devront candidater!

Dans le meilleur des cas, 20 enseignants-chercheurs seraient intégrés à l'ESCP. Qu'en sera-t-il des autres ?

Pour la vingtaine d'enseignants-formateurs, leur avenir est plus qu'incertain. En effet, aucune solution pérenne et acceptable ne leur a été proposée.

Les Bachelors des Grandes-Ecoles accréditées ont un corps professoral composé aussi bien d'enseignants-chercheurs que d'enseignants-formateurs. L'ESCP peut tout à fait absorber les enseignants-formateurs de NOVANCIA.

Il serait inadmissible d'avoir recours à des enseignant-formateurs vacataires à l'ESCP tout en écartant les titulaires de NOVANCIA qui ont développé depuis des années une grande expertise dans le Bachelor et l'international. De plus, nous doutons de la légalité de cette démarche.

Ce n'est pas au personnel de payer les pots cassés des erreurs stratégiques et de gestion de la CCIR.

Nous exigeons que tout le personnel administratif et enseignant de NOVANCIA, qui le souhaite, soit rattaché à l'ESCP.

Lors des précédents rapprochements d'Ecoles, le personnel a toujours été réintégré dans la nouvelle organisation.

Nous demandons un rendez-vous avec la Direction Générale.